



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DU BRÉSIL

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE BRASILIA

Semaine du 13 au 20 octobre 2022

## Résumé :

- L'activité s'estompe en août mais la croissance reste positive au troisième trimestre ;
- La Commission brésilienne des valeurs mobilières et des échanges publie un avis d'orientation sur les cryptoactifs ;
- Goulots d'étranglement: la logistique internationale nuit toujours au commerce extérieur brésilien ;
- Evolution des marchés du 13 au 20 octobre 2022 ;
- Graphique de la semaine : Principaux obstacles à l'exportation au Brésil.

## LE CHIFFRE À RETENIR

**53 MDS USD**

L'excédent commercial du secteur agricole brésilien entre janvier et septembre 2022, dépassant l'excédent commercial du pays (47,7 Mds)

## Evolution des marchés du 13 au 20 octobre 2022

Indicateurs*	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	+3.3%	+11.7%	117 166
Risque-pays (EMBI+ Br)	+0pt	-50pt	276
Taux de change R\$/USD	-1.2%	-8.3%	5.21
Taux de change R\$/€	-0.7%	-20.4%	5.10

\* Données du jeudi à 17h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

## L'activité s'estompe en août mais la croissance reste positive au troisième trimestre

L'indice avancé de l'activité économique, l'IBC-Br, a affiché une baisse de -1,1% en août par rapport à juillet (mois/mois), inversant une séquence de deux hausses consécutives (1,7% et 0,8% en juillet et juin respectivement). L'indice, principal indicateur avancé du PIB brésilien, est produit mensuellement par la Banque centrale du Brésil (BCB) depuis mars 2010. Il vise à mesurer l'évolution de l'activité économique du pays dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de politique monétaire. Il intègre des variables considérées comme des proxys de la performance de divers secteurs de l'économie.

La baisse du IBC-Br s'explique par le recul de l'activité industrielle (-0,6%) et du commerce de détail (-0,6%). Le ralentissement dans ces deux secteurs a plus que compensé la hausse de l'activité dans le secteurs des services, qui restent dynamique (+0,7%). La baisse de l'activité a été plus prononcée que les prévisions de marché (-0,7%). En revanche, la BCB a révisé positivement les chiffres pour le mois de juillet, avec une croissance de l'activité de 1,7%, contre une estimation précédente à 1,2%. Ainsi, malgré le résultat négatif d'août, l'IBC-Br continue d'indiquer une hausse de l'activité au troisième trimestre de l'année, avec un *carry over* (supposant une stabilité de l'indice en septembre) prévoyant une hausse du PIB trimestriel de 1,3%.

Sur l'année 2022, l'indice a accumulé une hausse de +2,8% (de janvier à août) et, sur 12 mois, de +2,1%. En outre, par rapport à août 2021, l'IBC-Br a enregistré une progression de +4,9%, un rythme toujours soutenu mais inférieur au consensus du marché (+5,3%). La BCB laisse ainsi inchangée sa projection pour le PIB brésilien en 2022, avec une croissance attendue de +2,7%, telle que publiée dans le rapport trimestriel sur l'inflation (RTI) de l'institution en septembre dernier.

## La Commission brésilienne des valeurs mobilières et des échanges publie un avis d'orientation sur les cryptoactifs

La Commission des valeurs mobilières et des échanges (CVM) a publié la semaine dernière son avis d'orientation 40, qui consolide la compréhension de l'institution sur les règles applicables aux cryptoactifs qui sont considérés comme des valeurs mobilières. En outre, le document présente également les limites des actions du régulateur, en indiquant les moyens possibles de réglementer, inspecter, superviser et discipliner les agents du marché.

Selon la définition de l'institution, les cryptoactifs sont des actifs représentés numériquement et protégés cryptographiquement qui peuvent être échangés et stockés à l'aide de technologies de registres distribués (*Distributed Ledger Technologies* ou DLT). Généralement, les cryptoactifs (ou leur propriété) sont représentés par des *tokens*, qui sont des titres numériques intangibles. Ainsi, la « *tokenisation* » proprement dite n'est pas soumise à une homologation ou à un agrément préalable auprès de la CVM. Toutefois, les émetteurs et l'offre publique de ces *tokens* devront se soumettre à la réglementation en vigueur, ainsi qu'à l'administration des marchés organisés pour l'émission et la négociation des *tokens* considérés comme des valeurs mobilières, ou encore les services d'intermédiation, de tenue de comptes, de garde, de dépôt centralisé, de registre, de compensation ou de règlements des transactions portant sur ces valeurs mobilières.

**Qualification des crypto-activités en tant que valeurs mobilières** : même si les cryptoactifs ne sont pas expressément inclus parmi les valeurs mobilières mentionnées dans la loi brésilienne (loi 6.385), l'avis d'orientation 40 de la CVM indique que les opérateurs de marché doivent analyser les caractéristiques de chaque cryptoactif afin de déterminer s'il s'agit d'une valeur mobilière, ce qui se produit lorsqu'il s'agit de la représentation numérique de l'une des valeurs mobilières prévues par la loi ou lorsqu'il correspond au principe ouvert des valeurs mobilières.

**Transparence et clarté de l'information :** les cryptoactifs qui sont considérés comme des valeurs mobilières doivent être conformes au principe de divulgation complète et équitable. L'institution vise ainsi à privilégier la transparence des informations en matière de cryptoactifs et à renforcer le régime de publicité, en se réservant la possibilité de revoir ces pratiques ultérieurement pour s'adapter aux pratiques des souscripteurs..

**Marché des cryptoactifs :** dans l'avis d'orientation 40, la CVM confirme qu'elle reste vigilante face au marché des cryptoactifs considérés comme des valeurs mobilières et indique qu'elle adoptera les mesures juridiques appropriées pour prévenir et sanctionner toute violation des lois et règlements du marché brésilien des valeurs mobilières. Cela comprend l'émission d'ordres d'arrêt (*Stop Orders*), l'introduction de procédures administratives en vue de l'application de sanctions et la communication au ministère public (fédéral ou de l'Etat) et à la police fédérale de l'existence d'éventuels délits, conformément à la législation en vigueur.

**Technologie et développement :** enfin, l'avis d'orientation 40 réitère l'ouverture de la CVM aux nouvelles technologies qui contribuent et influencent positivement l'évolution du marché des valeurs mobilières. L'institution estime que l'adoption de nouvelles technologies doit être considérée comme un moyen d'élargir les horizons et non comme une limitation de la portée de l'exercice des droits.

**Goulots d'étranglement : la logistique internationale nuit au commerce extérieur brésilien**

**Dans une enquête publiée ce mois-ci, la Confédération nationale de l'industrie (CNI)**

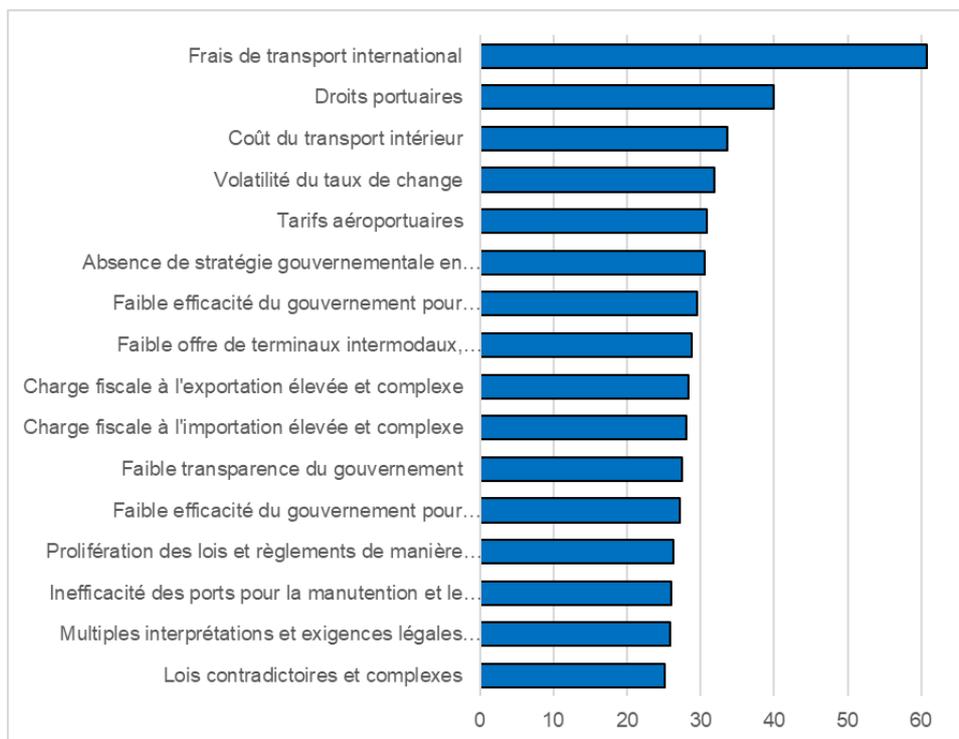
**indique que les exportateurs et importateurs brésiliens sont toujours impactés par les perturbations des chaînes de valeur mondiales et par la hausse des coûts du transport.** En effet, le prix du fret international, l'indisponibilité de navires ou d'espace sur les navires, le manque de conteneurs ou encore les annulations dans les transports nuisent toujours au commerce extérieur du Brésil. Ces facteurs sont placés en tête des difficultés rencontrées par les firmes brésiliennes souhaitant accéder aux marchés extérieurs en 2022. C'est ce que révèle une enquête menée auprès de 465 entreprises exportatrices et/ou importatrices au Brésil.

**La majorité des entreprises sont encore fortement touchées à la fois pour leurs exportations et leurs importations.** Parmi les entreprises industrielles brésiliennes consultées, 79% de celles qui exportent ont été très ou fortement affectées par les conditions actuelles de fret et de logistique sur le marché maritime à l'export, tandis que parmi celles qui importent, 84% ont été très ou fortement affectées.

**L'augmentation des prix du fret a été ainsi le principal problème rencontré tant pour les exportateurs que pour les importateurs.** Parmi les entreprises exportatrices, 92% ont rencontré ce problème, un pourcentage qui monte à 95% chez les importateurs. Pour les exportations, le manque de conteneurs apparaît comme le deuxième principal problème, évoqué par 80% des entreprises. Viennent ensuite, avec 76%, le manque de navires ou d'espace dans les navires et l'annulation/omission des cargaisons prévues.

Graphique de la semaine : Les goulots d'étranglement pour le commerce extérieur brésilien

Principaux obstacles à l'exportation au Brésil  
en % des firmes répondant à l'enquête



Source : CNI (Confédération brésilienne de l'industrie), SER Brasilia

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)